

CODE DE CONDUITE / D'ETIQUE
STRATEGIE RSE
GESTION ET RÉSOLUTIONS DES PLAINTES
SERTIS PRESTIGES SARL

Ce code de conduite et d'éthique est approuvé par la Direction de Sertis Prestiges Sarl et reflète l'engagement de la Direction en faveur de pratiques commerciales responsables.

Le présent code est communiqué à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et s'applique à toutes les activités de l'entreprise. Il est mis à disposition des parties prenantes et il est publié sur les supports de communication de l'entreprise. Sertis Prestiges Sarl encourage également ses partenaires commerciaux et fournisseurs à respecter des principes équivalents en matière d'éthique, de droits humains et de responsabilité environnementale.

Ce présent code de conduite et d'éthique nous permet de concrétiser en mots notre savoir-être. Il est édicté afin que chacun, membre de la direction et collaboratrice et collaborateur, se rappelle les valeurs et principes fondamentaux qui doivent guider toutes nos activités.

Au sein de Sertis Prestiges Sarl, nous travaillons sans relâche afin de fournir à notre clientèle les meilleurs produits et les solutions les plus efficaces. Nous avons besoin que nos clients nous accordent pleinement et durablement leur confiance. Pour ce faire, notre comportement se doit d'être irréprochable. Pour ce faire, notre comportement se doit d'être irréprochable. L'ensemble de nos tâches s'appuient sur des valeurs fortes - l'ouverture, la durabilité et le respect.

Il est essentiel que nous gardions tous à l'esprit les règles énoncées dans ce code de conduite et d'éthique, afin de contribuer au succès de notre entreprise tout en répondant pleinement aux attentes de nos clients.

Nous nous engageons à respecter toutes les réglementations nationales et internationales applicables à nos domaines d'activité. De même, nous tenons compte des bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise.

• **L'INTEGRITÉ DE CHACUN ET AU RESPECT DES AUTRES**

Nous considérons le partenariat social comme étant un élément important dans la gestion de l'entreprise. A cet égard, un climat de compréhension et de confiance doit présider aux rapports de travail, tant pour assurer l'efficacité de la société que pour satisfaire les aspirations de nos collaboratrices et collaborateurs.

Nous nous efforçons de créer et de maintenir un climat de travail sain et propice à la collaboration. La santé et la sécurité de notre personnel sont primordiales et nous mettons tout en œuvre pour les préserver. Nous respectons et faisons respecter à cet égard les règles de l'entreprise en termes de sécurité au travail. Nous entretenons des relations de travail empreintes de respect et d'humanité.

Nous défendons et promouvons le principe d'égalité entre les femmes et les hommes. Nous respectons la diversité. Le harcèlement et les discriminations sous toutes leurs formes ne sont en aucun cas tolérés. Nous attendons de nos collaboratrices et collaborateurs qu'ils se comportent de manière respectueuse les uns envers les autres. Ils doivent notamment s'abstenir de tout propos ou comportement constitutif de harcèlement physique, moral (mobbing) ou sexuel, d'acte discriminant ou de propos portant atteinte à la personnalité de

CODE DE CONDUITE / D'ETIQUE
STRATEGIE RSE
GESTION ET RÉSOLUTIONS DES PLAINTES
SERTIS PRESTIGES SARL

l'autre; de tels agissements constituent une faute grave pouvant entraîner un licenciement avec effet immédiat, ainsi qu'une sanction pénale et civile.

L'engagement de l'entreprise en matière de respect des droits humains internationalement reconnus est formalisé dans son Code de conduite ainsi que dans sa politique d'achats et de chaîne d'approvisionnement, avec référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux normes de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

- **INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET DONNÉES PERSONNELLES**

Nous nous engageons à recueillir et à traiter toutes les informations confidentielles ou les données personnelles concernant nos clients ou nos fournisseurs conformément aux dispositions légales applicables en la matière. En particulier, nous ne donnons aucun accès à des informations confidentielles ou des données personnelles à des personnes non autorisées, que ce soit à l'interne ou à l'externe. Nous nous abstenons de tout usage abusif de ces données, que ce soit à notre avantage ou dans le but d'octroyer un avantage à un tiers.

- **CORRUPTION**

Nous refusons toute forme de corruption et n'accordons aucun avantage indu, que ce soit à des partenaires commerciaux pour obtenir un contrat ou à des autorités pour favoriser un comportement particulier. De même, nous n'acceptons pas de tels avantages indus. Tout au plus, nous pouvons offrir et accepter des cadeaux de courtoisie ou des invitations s'inscrivant dans les pratiques commerciales usuelles.

- **CONCURRENCE**

Nous respectons les règles de la libre concurrence et rejetons tous les accords visant à limiter la concurrence.

- **CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Notre travail n'est en aucun cas guidé par des intérêts personnels et nous devons tout mettre en œuvre pour éviter les conflits d'intérêts. Si, dans certaines circonstances, un conflit d'intérêts ne peut être évité, nous nous engageons à en parler ouvertement et à prendre toutes les mesures adéquates pour éviter des conséquences dommageables.

En particulier, nous abordons ouvertement à l'interne les intérêts personnels ou financiers et en lien avec des fournisseurs, des concurrents, ou d'autres tiers qui seraient susceptibles d'influencer l'objectivité de notre travail. Dans de tels cas, les membres d'organes sociaux ou collaboratrices et collaborateurs concernés par un conflit d'intérêts ne prendront pas part aux décisions.

**CODE DE CONDUITE / D'ETIQUE
STRATEGIE RSE
GESTION ET RÉOLUTIONS DES PLAINTES
SERTIS PRESTIGES SARL**

- **NOUS SOMMES HÔNNETES AVEC NOS CLIENTS ET NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX**

Nous fournissons des produits et des services adéquats et de qualité à nos clients. Nous nous efforçons de comprendre les besoins de nos clients, d'avoir une attitude dynamique et innovante. Nous devons nous montrer loyaux et dignes de confiance en toute circonstance.

- **NOUS PROTÉGEONS L'ENVIRONNEMENT AVEC UN OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Nous sommes respectueux de l'environnement et nos actions s'inscrivent dans la durabilité. Nous sommes conscients de la responsabilité sociale et environnementale qui est la nôtre et veillons à une gestion optimale de nos actifs et des ressources naturelles.

- **NOUS RÉAGISSONS EN CAS DE NON-RESPECT DU CODE DE CONDUITE.**

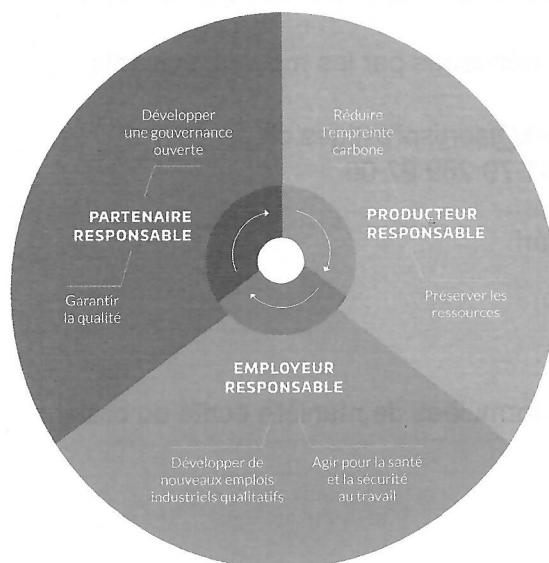
Question d'interprétation

Nous accordons une grande importance à une culture d'entreprise ouverte transparente et respectueuse. Votre supérieur(e) hiérarchique se tient à votre disposition pour répondre à toute question en lien avec l'interprétation du présent code de conduite et d'éthique.

Cas de violation du code

Tout cas de non-respect du code de conduite et d'éthique doit être signalé au supérieur hiérarchique direct afin qu'il puisse prendre les mesures adéquates. Si le supérieur hiérarchique est impliqué ou susceptible d'être impliqué, la collaboratrice ou le collaborateur peut s'adresser à l'échelon hiérarchique supérieur. Dans tous les cas les informations seront traitées de manière confidentielle.

- **NOTRE STRATÉGIE RSE AUTOUR DES 3 PILIERS**



**CODE DE CONDUITE / D'ETIQUE
STRATEGIE RSE
GESTION ET RESOLUTIONS DES PLAINTES
SERTIS PRESTIGES SARL**

Une politique aujourd'hui organisée autour de trois axes.

➔ **PRODUCTEUR** responsable

C'est à dire minimiser l'empreinte sur l'environnement et préserver les ressources.

➔ **EMPLOYEUR** responsable

C'est assurer des conditions optimales pour le développement de nouveaux emplois et de nouveaux métiers liés à l'activité de l'entreprise. C'est également travailler sur les enjeux de santé et de sécurité des collaborateurs.

➔ **PARTENAIRE** responsable

C'est mettre la qualité au centre des approches. C'est aussi réfléchir aux modes de gouvernance pour répondre aux attentes de toutes les parties prenantes.

• **MÉCANISME DE GESTION ET DE RÉOLUTION DES PLAINTES**

(Mécanisme de réclamation – Grievance Mechanism)

Sertis Prestiges a mis en place un mécanisme de gestion et de résolution des plaintes permettant à toute partie prenante légitime de signaler des préoccupations ou situations liées à ses activités, à sa chaîne d'approvisionnement ou à d'éventuels manquements au présent Code de conduite.

Ce mécanisme est accessible notamment aux collaborateurs, fournisseurs, partenaires commerciaux, clients et autres parties prenantes concernées.

Les plaintes peuvent être déposées par les moyens suivants :

- Par courriel : kevork@sertisprestiges.ch
- Par téléphone : +41 79 269 92 06
- Par courrier postal :
Sertis Prestiges Sarl
Via Monnet 6
1214 Vernier
Suisse

Les plaintes peuvent être formulées de manière écrite ou orale.

**CODE DE CONDUITE / D'ETIQUE
STRATEGIE RSE
GESTION ET RÉSOLUTIONS DES PLAINTES
SERTIS PRESTIGES SARL**

Traitement des plaintes

À la réception d'une plainte, Sertis Prestiges s'engage à :

1. obtenir une description aussi précise que possible de la plainte ;
2. expliquer au/à la plaignant(e) la procédure de traitement applicable ;
3. examiner si la situation peut être traitée en interne et, le cas échéant, recueillir toute information complémentaire pertinente ;
4. identifier les actions à entreprendre ou les mesures de suivi nécessaires ;
5. informer le/la plaignant(e) des décisions prises et des résultats du traitement ;
6. conserver des enregistrements des plaintes reçues et du processus suivi, pour une durée minimale de cinq (5) ans.

Principes applicables

Les plaintes sont traitées :

- de manière confidentielle,
- de façon impartiale et objective,
- sans représailles à l'encontre du/des plaignant(s).

Le présent mécanisme constitue le mécanisme de réclamation (grievance mechanism) de Sertis Prestiges au sens des exigences du Responsible Jewellery Council (RJC).

Approuvé par :


SERTIS PRESTIGES sarl
6, Via Monnet
1214 Vernier
Tél: 022 555 33 99

Kevork Abdel Nour
Date : 20 janvier 2026